

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la commune de PLOUNÉOUR-MENEZ
FINISTERE**

Date de convocation	Membres			
10/09/2026	En exercice : 15	Présents : 14	Votants	15
Séance ordinaire du 23/09/2026 à 20H00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé , à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Sébastien MARIE, Maire <u>Présents</u> : Sébastien MARIE - Delphine SAUBAN – Maëldan CORRE – Aline COAT – Kevin FERRE - Laurent FONTANIER – Marie ROBAIL – Tangi DANIEL – Annaïck MAGNET – Jean-Claude FAUJOUR – Monique JAUEN – Marie-Laure BERGER – Justine HERNE - Pierre-Yves POSTIC <u>Absent ou excusé</u> : Jonathan THORAVAL ayant donné procuration à Madame Delphine SAUBAN <u>Secrétaire</u> : Aline COAT				

**OBJET : CHARTE DES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES
2026/2027**

Monsieur le Maire-Adjoint chargé des affaires scolaires explique que la commission enfance jeunesse a étudié la refonte de la charte des accueils périscolaires et extrascolaires. Les changements principaux concernent

- La mise au point des tarifs
- La réduction de la remise d'ordre qui passe à 5 jours au lieu de 8
- Les aléas de « sursréservations » à l'accueil de loisirs (Familles qui s'inscrivent alors qu'ils ne viennent en définitive pas) avec des nouveaux délais à savoir 7 jours francs pour les périodes de petites vacances et 15 jours francs pour les grandes vacances

La charte sera applicable, sous cette nouvelle forme à compter du 1^{er} janvier 2027

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité valide les propositions de la commission et adopte la charte d'accueil des accueils périscolaires et extrascolaires 2026/2027, avec effet à compter du 1^{er} janvier 2027.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire,
Sébastien MARIE



La Secrétaire,
Aline COAT